

# Notes de folklore du "Conservateur suisse" : volume I

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen  
Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **13 (1923)**

Heft 4-6

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die meteorologischen Beobachtungen werden folgendermaßen eingezeichnet:

Ein leeres Feld bedeutet hell, ein schattiertes: bewölkt, schräge Schraffierung: Regen, Punktierung: Schnee.



bedeutet also: Vormittag Regen,  
Nachmittag hell.



=

Vormittag Schnee,  
Nachmittag hell.



=

vormittags bis 9 Uhr Schnee,  
9—12 Uhr Regen,  
12— 4 Uhr bewölkt,  
4— 9 Uhr hell.

Walb (Zürich).

H. Krehler, Lehrer.

### Notes de Folklore du «Conservateur suisse».

Dans plusieurs volumes du *Conservateur suisse*, publication qui paraissait à Lausanne au début du siècle dernier, on trouve ici et là des récits ayant trait à d'anciennes croyances ou à de vieilles coutumes.

Etant donné que la collection complète de cet ouvrage est très rare, nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant les notes de folklore, au fur et à mesure que nous les découvrirons dans la série des volumes. Nous commençons ici ce travail, que nous poursuivrons dans les prochains numéros de notre Bulletin.

#### VOLUME I.

**Grisons.** Dans une lettre sur les Grisons, il est question de la fabrication de la vaisselle faite de la pierre dite lavège, industrie locale qui était alors florissante dans certains districts de ce canton et dans la Valtelline.

Voici à ce propos, une *superstition* rapportée par l'auteur de la lettre: «A ces propriétés avérées du lavège, les habitants en ajoutent une autre qui serait bien étonnante si elle n'étoit pas fabuleuse; ils prétendent que si on jette du poison dans un tel vase, il se casse infailliblement et racontent je ne sais quelle aventure d'un grand d'Espagne, qui découvrit ainsi qu'on avait voulu l'empoisonner.» (p. 177.)

*Autre superstition.* «Ainsi les habitants de la ligue grise mettent dans leur soupe, pendant qu'ils vont à l'église ou au travail, un morceau de graisse de marmotte, très connue chez eux, dans l'assurance qu'elle empêchera le vase de s'échauffer au point de répandre ce qu'il contient.» (p. 178.)

*Anciennes coutumes.* Dans l'Engadine, quand un homme suspect de quelque crime et détenu en prison pour cela parvient à se justifier, le jour qu'il est remis en liberté, après que les juges ont publiquement reconnu qu'il a été accusé à tort, une fille jeune et belle vient lui offrir une rose; on l'appelle la rose de l'innocence. C'est l'ordre le plus honorable dont on puisse le décorer, bien supérieur à mes yeux à celui du mérite si souvent démenti par ceux qui le portent. (p. 228.)

Un autre usage, tout aussi ancien, et qui dérive du respect des lois de l'hospitalité, subsiste dans la plupart des communautés alpestres: quand deux hommes sont en discorde ouverte, et qu'ils ont menacé d'en venir entr'eux

aux voies de fait, leurs amis communs tâchent par quelque ruse de les faire trouver dans la même maison, et de les engager à se mettre à table ensemble. Dès ce moment, ils deviennent sacrés l'un pour l'autre: ils ont mangé du même pain; cela suffit. On est sûr qu'aucun des deux ne lèvera la main contre l'autre, et que la contestation se terminera paisiblement, par le droit ou par les arbitres. (p. 229.)

## VOLUME II.

**Argovie.** *A propos des bains de Baden.* Ces eaux sont, au dire de plusieurs médecins, très efficaces pour détruire les diverses causes de la stérilité: les femmes qui désirent les plaisirs de la maternité doivent s'asseoir, dans les bains publics, sur un certain trou dit de S<sup>te</sup> Vèrène, et y rester quelques heures: jadis cette opération se faisait en plein jour . . . maintenant on y va de nuit et en grand secret, du moins les femmes qui se disent de bon ton. (Course en Suisse p. 188.)

**Zurich.** *Anciennes coutumes. Naissance.* Quand un enfant vient au monde, un des domestiques de la maison, en habit de dimanche, un bouquet au corset et un autre à la main, va annoncer cette naissance en cérémonie à toute la famille. (id. p. 199.)

*Fin de l'hiver.* Le 21 mars (équinoxe du printemps) il y a un repas dans toutes les *tribunes* . . . tandis que les enfants élèvent de petits bûchers hors de la ville, y mettent le feu en dansant tout autour, et célèbrent à grands cris l'arrivée du printemps. (id. p. 200.)

**Zoug.** *A propos des bateaux du lac d'Aegeri.* Ces bateaux sont exactement semblables aux canots des Sauvages . . . c'est un tronc d'arbre creusé et enduit de terre glaise; un seul rameur le conduit avec beaucoup de vitesse. (id. p. 230.)

*Fête de l'Evêque des écoliers.* Il ne faut point quitter Zoug sans dire qu'on y a supprimé, il y a tout au plus quinze ans, une procession annuelle très antique, appelée la *fête de l'Evêque des écoliers*: elle se célébrait le 6 décembre, jour de S<sup>t</sup> Nicolas, et quoique défendue par plusieurs conciles, entr'autres par celui de Bâle, elle avait jusqu'à cette époque résisté à l'anathème des saints canons. Voici en quoi elle consistait: Un écolier de Zoug s'habillait en évêque; il marchait dans les rues précédé d'un chapelain portant sa crosse, et suivi d'un fou costumé selon l'ancien usage et tenant un bâton, surmonté d'une vessie pleine de pois; d'autres écoliers déguisés en chanoines marchaient processionnellement avec tous les officiers de la maison de l'évêque. Une autre troupe, avec armes, drapeau et tambour composait sa garde. Tout ce cortège venait entendre la la grand' messe. Le chœur des écoliers chantait en cette occasion un cantique d'un genre assez singulier, imprimé à Zoug, dans un livre qui contient les offices des grandes fêtes. L'évêque finissait par donner gravement sa bénédiction avec sa crosse et dans la forme usitée; à l'instant les soldats de sa garde restés hors de l'église faisaient une décharge de mousquetterie, puis sa grandeur, ramenée pompeusement au collège, donnait un repas aux principaux officiers tandis que le fou épiscopal courant la ville, allait demander une pièce de monnaie à toutes les boutiques de la foire qui se tient à Zoug ce jour-là. (id. p. 264.)

**Schwytz.** *Ruines de Schwanau. Histoire de revenant* rappelant le rapt d'une jeune fille d'Arth par un subalterne des Comtes de Habsbourg (1308).

Une fois chaque année, dit la tradition populaire, à l'heure de minuit un coup de tonnerre se fait entendre . . . . des cris affreux remplissent la vieille tour, une jeune fille vêtue d'une robe blanche, poursuit, une torche à la main, sur le faite des murs un guerrier qui cherche à l'éviter, et ne cesse point de s'acharner sur ses pas, qu'il ne se soit précipité en hurlant dans le lac qui l'engloutit; alors le fantôme satisfait et vengé disparaît jusqu'à l'année suivante. (id. p. 243.)

(à suivre.) J. R.

### Antworten und Nachträge.

Zu den Bauernzahlen. (Vgl. Schw. Wkde. 7, 33 ff., 81 f.; 8, 13 ff. 68.) Aus den Kämpfen des Jahres 1531 ist u. a jene der Schlacht am Gubel vorausgegangene Episode bekannt geworden, da Christian Jten von Megeri „mit einem hüßli der gütwilligen Knächten ganz still über den Zugerberg vß vff Wilägere zü kummen; vnd vor Wylägere vssen was ein heyligen hüßli vnd darby ein gatter, durch den selben gatter zallt Christen Jty sampt ettlichen andern die Knächt, die sy in irem hüßli hattend vnd fundent aller me nitt dann 633, ettlich sagend 636“ (Heinr. Bullinger III, S. 199).

Diese Begebenheit ist dargestellt in einem Ölgemälde, das noch heute in der an die Stelle des genannten „Helgenhüßli“ getretenen Kapelle zu Mittenägeri zu sehen ist. Es stammt von Kunstmalers Wilhelm Moos von Zug (1807—1847) und ist reproduziert im Zuger Neujahrsblatt 1896. Die Zählung der Truppen wird hier schriftlich vorgenommen; der gut sichtbare Zählvotel zeigt folgende Zahl:

$\frac{\text{O} \quad \text{O} \quad \text{O}}{\text{—}}$	3 × 100
$\frac{\text{O} \quad \text{O} \quad \text{O}}{\text{—}}$	3 × 100
$\frac{  \quad   \quad  }{\text{—}}$	3 × 10
$\quad \quad \quad   \quad  $	2 × 1

Da außer Jten auch drei weitere Krieger den Gatter noch nicht passiert haben, ergibt sich als wahrscheinlichste Auflösung obiger Zahlzeichen  $636 - 4 = 632$ .

Ob Moos in seinem Gemälde diese altertümliche Zählmethode von sich aus angewandt oder auf ältere Vorbilder an Ort und Stelle<sup>1)</sup> zurückgegriffen hat, geht aus dem Zuger Neujahrsblatt nicht hervor; möglicherweise gäben da die noch erhaltenen Studien und Vorentwürfe zu diesem Gemälde in seinem Nachlasse, der in den Besitz der Kinder von Maler J. Stocker (Zug) übergegangen ist, Aufschluß.

Zollikon.

Dieth. Freß.

J tritt em Herr uf's Füßli (Schw. Wkde. 13, 11). — Die thurgauische Variante zu dem von stud. iur. J. Sieber zitierten baslerischen Spielreim lautet:

„J tritt em Herr uf's Füßli. — Worum? — Wil i en arms Tierli bi.“

Ernst Häfster.

<sup>1)</sup> 1705 soll diese Kapelle anlässlich einer durchgreifenden Restauration mit einem Schlachtgemälde versehen worden sein.